

académie  
Lille

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Pas-de-Calais  
éducation  
nationale

Arras, le 18 juillet 2017

Division de l'Organisation  
Scolaire

Bureau des moyens du  
premier degré

Dossier suivi par  
Domitille MAMET  
DM/538

Téléphone  
03 21 23 82 21

Courriel  
ce.i62dos1@ac-lille.fr

20, boulevard de la liberté  
BP 90016  
62021 Arras Cedex

Monsieur le Maire,

En application du décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, vous m'avez transmis une demande de modification dérogatoire de l'organisation de la semaine scolaire que vous avez retenue pour l'école (ou les écoles) de votre commune pour la rentrée 2017.

Compte tenu des éléments d'appréciation que j'ai pu rassembler, je vous informe que j'émetts un avis favorable à votre projet. La (les) grille(s) horaire(s) ci-jointe est (sont) applicable(s) dès la rentrée 2017.

Mes services et Monsieur l'inspecteur de l'Éducation nationale se tiennent à votre disposition pour toute question.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services de  
l'Éducation nationale du Pas-de-Calais,



Denis TOUPRY

Copie à Monsieur Hennebeck, inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription d'Audruicq.

Monsieur Gérard LOUGUET  
Grand Place  
62890 RECQUES-SUR-HEM

HORAIRES APPLICABLES A LA RENTRÉE 2017

**0621132U - E.E.PU RIVE DE LA HEM RPI 151 1 GD PLACE 62890  
RECQUES SUR HEM  
IEN AUDRUICQ (0623617V)**

Projet classes primaires

	Enseignement			Pause			Enseignement		
<i>lundi</i>	09:00	12:00	<b>03:00</b>	12:00	13:45	<b>01:45</b>	13:45	16:45	<b>03:00</b>
<i>mardi</i>	09:00	12:00	<b>03:00</b>	12:00	13:45	<b>01:45</b>	13:45	16:45	<b>03:00</b>
<i>mercredi</i>									
<i>jeudi</i>	09:00	12:00	<b>03:00</b>	12:00	13:45	<b>01:45</b>	13:45	16:45	<b>03:00</b>
<i>vendredi</i>	09:00	12:00	<b>03:00</b>	12:00	13:45	<b>01:45</b>	13:45	16:45	<b>03:00</b>